Charte culturelle du SCD de l'UMPV

Cette charte a pour objectif de préciser la politique culturelle du Service Commun de Documentation de l'université Paul-Valéry Montpellier. Elle définit les axes stratégiques poursuivis et le cadre dans lequel des actions culturelles peuvent être produites ou accueillies par les BU du SCD.

Identité et spécificités des BU de l'UMPV

Les bibliothèques universitaires de l'UMPV, au nombre de trois (BU ATRIUM, campus route de Mende ; Bibliothèque de recherche Saint-Charles, site Saint-Charles ; BU Du Guesclin, site de Béziers), desservent le public de l'université Paul-Valéry Montpellier et possèdent des collections variées sur l'ensemble des disciplines enseignées dans cette université (lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, droit, économie, sciences politiques…). Les BU ATRIUM et Du Guesclin sont ouvertes à tous les publics, y compris les lecteurs extérieurs.

ATRIUM en particulier dispose de nombreux espaces pouvant être utilisés pour des manifestations culturelles. Certains espaces sont gérés directement par la BU :

- Salle d'exposition au rez-de-chaussée
- Learning Lab Archipel 1 : espace modulable de 50 places doté d'écrans
- Couloirs du savoir : petits espaces d'exposition dans les couloirs des salles de travail en groupe
- D'autres espaces peuvent être mobilisés en fonction des besoins, sous réserve de ne pas gêner la circulation ni perturber le fonctionnement de la bibliothèque (par ex espace détente du 3ème étage, terrasses).

D'autres espaces ne dépendent pas directement de la BU mais peuvent être réservés par la BU dans le cadre d'une action en partenariat :

- Auditorium de 140 places
- Hall d'ATRIUM

Missions et objectifs

Conformément à l'article D714-29 du Code de l'éducation, l'une des missions des BU est de participer **aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université**.

Le SCD se positionne donc comme l'un des acteurs culturels de l'université. Il inscrit son offre culturelle en complémentarité d'une offre déjà riche et variée, en s'appuyant sur ses spécificités et ses domaines d'expertise.

L'action culturelle des BU de l'UMPV répond aux objectifs suivants :

- **Valoriser les collections des bibliothèques** (collections patrimoniales, imprimées, audiovisuelles et numériques)
- **Promouvoir le livre et l'écrit**
- **Promouvoir la culture scientifique et artistique**, en particulier en valorisant les travaux des enseignants-chercheurs et les réalisations des étudiants
- **Contribuer à faire des BU un lieu d'échanges et de découvertes des savoirs**

Publics visés

Le premier public visé est celui de la communauté universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs et personnels BIATOSS). Cependant, ATRIUM, positionné en proue de campus, se veut ouvert sur la ville et vise également à promouvoir la culture scientifique et artistique auprès du grand public. L'accès à ATRIUM ainsi qu'à la BU Du Guesclin est libre et ouvert à tous, y compris pendant les manifestations. Toutes les manifestations sont gratuites. L'action culturelle peut ainsi contribuer à faire connaître le SCD et l'UMPV auprès des publics extérieurs et à leur conférer une image positive.

Modalités de programmation

Le programme de l'action culturelle est défini de manière semestrielle (septembre-décembre/janvier-juin) par l'équipe en charge de l'action culturelle au SCD, en lien avec la direction du SCD. Le programme est composé d'actions régulières portées par le SCD, dans le cadre de manifestations locales, nationales ou internationales (Prix du roman étudiant, Fête de la science, Inktober, Printemps des poètes, Comédie du Livre…) ainsi que de manifestations ponctuelles, qui peuvent être à l'initiative du SCD ou d'enseignants, d'étudiants ou d'autres partenaires.

Les personnes sollicitant le SCD doivent fournir un argumentaire détaillé de leur projet, ainsi que sa composition matérielle, les dates envisagées, et les éléments de communication existants ou envisagés. Le SCD se réserve le droit de ne pas donner de suite favorable au projet proposé, notamment si ce dernier ne correspond pas à sa politique culturelle, pose des problèmes de sécurité ou de nuisances sonores trop importantes, ou si le programme est déjà complet.

Les bibliothèques mettent à disposition des espaces et du matériel (notamment cimaises, panneaux et vitrines) et peuvent apporter une aide logistique à la conception de certaines manifestations.

Le SCD peut participer financièrement au montage de certains projets, dans la limite du budget annuel alloué à l'action culturelle.

Partenariats

Le recours à des partenaires sur le campus ou à l'extérieur est privilégié.

Le SCD travaille notamment en partenariat avec le Centre Culturel Universitaire et le Service de la Vie Étudiante pour la programmation de ses actions culturelles et la communication autour de celles-ci.

Il noue des contacts avec des enseignants-chercheurs et des associations étudiantes pour co-construire ou accueillir des manifestations.

Il est ouvert aux partenariats avec les acteurs culturels locaux.

Communication

La communication autour des actions culturelles est assurée par le SCD sur ses différents supports. Le SCD transmet régulièrement son programme culturel au Centre Culturel Universitaire ainsi qu'à la Direction de la communication de l'université, qui le relaient sur leurs supports.

Évaluation

Le SCD s'engage à évaluer la participation aux actions culturelles qu'il propose, en utilisant en fonction des situations des indicateurs quantitatifs (nombre de participants par manifestation, nombre de vues en ligne, nombre d'actions par an, nombre de partenaires, montant du budget…) et qualitatifs (satisfaction des participants, bon déroulement de l'organisation, problèmes rencontrés…). Chaque fois que cela est possible, des traces des manifestations passées seront conservées (expositions virtuelles, interviews des exposants, photos, enregistrements…).